

tenue par Monsieur SABROUX, Président(e) du Tribunal
En présence de Madame PATER RP, Rapporteur public
Madame ISMAËL, Greffier

09 heures 30

01)	DOSSIER N° 19201	RAPPORTEUR : Monsieur Didier SABROUX
Titre de l'affaire	Mme MICHEL Laure demande au tribunal d'annuler la procédure de recouvrement des sommes trop perçues entreprise par la Caisse d'allocations familiales de la Guadeloupe à son encontre	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame MICHEL Laure	Maître NERÔME Pascal C. (Cour)
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA GUADELOUPE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE	Madame la Présidente
02)	DOSSIER N° 19301	RAPPORTEUR : Monsieur Didier SABROUX
Titre de l'affaire	M. Brice MARC sollicite la suppression de sa dette au titre d'un trop perçu RSA	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur MARC Brice	Monsieur MARC Brice
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA GUADELOUPE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE	Madame la Présidente
03)	DOSSIER N° 19382	RAPPORTEUR : Monsieur Didier SABROUX
Titre de l'affaire	Mme CARMASOL épouse LAMARRE demande au tribunal d'annuler l'avis des sommes à payer d'un montant de 5898,27 au titre d'indu de RSA	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame LAMARRE Josette	Madame LAMARRE Josette
Défendeur	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA GUADELOUPE	Madame la Présidente

09 heures 30

04)	DOSSIER N° 19464	RAPPORTEUR : Monsieur Didier SABROUX
Titre de l'affaire	Madame LADINE demande au tribunal d'annuler la décision du 3 avril 2019 du département de la Guadeloupe rejetant sa remise de dette relative à la prime exceptionnelle de fin d'année	
Nom des parties		Représentants des parties
Demandeur	Madame LADINE Dieuna	Madame LADINE Dieuna
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA GUADELOUPE	
05)	DOSSIER N° 19628	RAPPORTEUR : Monsieur Didier SABROUX
Titre de l'affaire	M. RENOVERRE demande au tribunal d'annuler la décision de la Caisse d'allocations familiales de la Guadeloupe lui demandant le remboursement du RSA	
Nom des parties		Représentants des parties
Demandeur	Monsieur RENOVERRE Hervé Jordan Steeve	Monsieur RENOVERRE Hervé Jordan Steeve
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA GUADELOUPE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE	Madame la Présidente
06)	DOSSIER N° 19665	RAPPORTEUR : Monsieur Didier SABROUX
Titre de l'affaire	M. Camille CHIRLIAS demande de reconsidérer sa demande d'effacement de dette pour un montant de 10 039,56 euros au titre du RSA	
Nom des parties		Représentants des parties
Demandeur	Monsieur CHIRLIAS Camille	Monsieur CHIRLIAS Camille
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA GUADELOUPE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE	Madame la Présidente

09 heures 30

07)	DOSSIER N° 19811	RAPPORTEUR : Monsieur Didier SABROUX
Titre de l'affaire	M. LABIRIN Christian demande au tribunal d'annuler la décision 48SI du 31 mai 2019 du ministère de l'intérieur prononçant l'invalidation de son permis 19810	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur LABIRIN Christian	Monsieur LABIRIN Christian
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	M. le Ministre
08)	DOSSIER N° 19920	RAPPORTEUR : Monsieur Didier SABROUX
Titre de l'affaire	Mme BONUS Marie, Line demande au tribunal d'annuler la somme de 1956,23 euros, indûment versée par la CAF de la Guadeloupe au titre du RSA	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame BONUS Marie, Line, Françoise	Madame BONUS Marie, Line, Françoise
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA GUADELOUPE	
09)	DOSSIER N° 19946	RAPPORTEUR : Monsieur Didier SABROUX
Titre de l'affaire	M. Brion LIM demande au tribunal d'annuler une demande de remboursement de Revenu de Solidarité Active (RSA) réclamé par la Caisse d'Allocation familiale de la Guadeloupe	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur LIM Brion	Monsieur LIM Brion
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA GUADELOUPE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE	Madame la Présidente

09 heures 30

10)	DOSSIER N° 191111	RAPPORTEUR : Monsieur Didier SABROUX
Titre de l'affaire	M. Fabrice LOUIS contest la décision du 15 juillet 2019 par laquelle le Conseil départemental de la Guadeloupe lui réclame la somme de 3 624,47 euros indument perçue au titre du RSA	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur LOUIS Fabrice	Monsieur LOUIS Fabrice
Défendeur	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE	Madame la Présidente
11)	DOSSIER N° 191141	RAPPORTEUR : Monsieur Didier SABROUX
Titre de l'affaire	M. Benoit AZEDE demande au tribunal : 1/ d'annuler la décision implicite par laquelle la maison départementale des personnes handicapées de Guadeloupe refuse de transférer son dossier vers la maison départementale des personnes handicapées d'Eure et Loire ; 2/ d'enjoindre à la maison départementale des personnes handicapées de Guadeloupe de transférer son dossier à la maison départementale des personnes handicapées d'Eure et Loire dans un délai de 15 jours à compter de la signification du jugement à intervenir ; 3/ d'assortir cette injonction d'une astreinte de 100 euros par jours de retard	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur AZEDE Benoit	AARPI THEMIS (Cour)
Défendeur	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE	Madame la Présidente
12)	DOSSIER N° 191189	RAPPORTEUR : Monsieur Didier SABROUX
Titre de l'affaire	Mme MOUTOUCARPIN demande au tribunal d'annuler la décision du 29 août 2019 lui refusant une remise de dette de RSA	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame MOUTOUCARPIN Claudette	Madame MOUTOUCARPIN Claudette
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA GUADELOUPE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE	Madame la Présidente

09 heures 30

13)	DOSSIER N° 191198	RAPPORTEUR : Monsieur Didier SABROUX
Titre de l'affaire	Mme MIDONET Marie Alberte demande au tribunal d'annuler la décision du préfet de la Guadeloupe en date du 23 juillet 2019 lui demandant de restituer son permis de conduire	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame MIDONET MARIE ALBERTE	TROUPE JOSSELIN (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUADELOUPE	
14)	DOSSIER N° 191237	RAPPORTEUR : Monsieur Didier SABROUX
Titre de l'affaire	Mme Maïka LACIDES conteste la décision du 19 septembre 2019 par laquelle la Caisse d'allocations familiales de la Guadeloupe (CAF) a rejeté sa demande de remise dette de 151,20 euros au titre du RSA	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame LACIDES Maïka	Madame LACIDES Maïka
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA GUADELOUPE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE	Madame la Présidente
15)	DOSSIER N° 191398	RAPPORTEUR : Monsieur Didier SABROUX
Titre de l'affaire	M.Fertyl DESIR demande que le tribunal annule le rejet de remise gracieuse d'indus relevant de RSA, d'un montant de 1677,28 euros, émis par le Conseil Départemental de la Guadeloupe en date du 16 septembre 2019, compte tenu de son état de santé qui l'empêche de travailler et donc de s'acquitter de cette dette.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur DESIR Fertyl	Monsieur DESIR Fertyl
Défendeur	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE	Madame la Présidente

09 heures 30

16)	DOSSIER N° 191480	RAPPORTEUR : Monsieur Didier SABROUX
Titre de l'affaire	Mme Patricia JOSEPH née CAMIER demande au tribunal : 1/ d'annuler l'avis des sommes à payer du 20 mai 2019 par lequel le CHU de Pointe-à-Pitre lui réclame la somme de 66.179,58 euros ; 2/ de la décharger de l'obligation de payer ladite somme ; 3/ d'enjoindre le CHU de Pointe-à-Pitre de lui restituer la somme de 37.018,87 euros	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame JOSEPH NÉE CAMIER Patricia	Maître DUBURQUE ODILE Odile (Cour)
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE POINTE-A-PITRE/ABYMES	SCP NORMAND ET ASSOCIES
17)	DOSSIER N° 191497	RAPPORTEUR : Monsieur Didier SABROUX
Titre de l'affaire	M. Denis MELYON demande au tribunal d'annuler la décision implicite de rejet du préfet de la Guadeloupe suite à sa demande d'indemnisation en réparation du préjudice subi du fait du refus d'octroi de la force publique pour l'expulsion de Mesdames Ellapin Elise et Angèle Sturm, occupants sans droit ni titre son terrain et de condamner l'Etat à lui verser la somme de 20.000 euros	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur MELYON Denis Simon	Maître BILLE Serge F. (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUADELOUPE	
18)	DOSSIER N° 20324	RAPPORTEUR : Monsieur Didier SABROUX
Titre de l'affaire	M. BARON demande au tribunal d'annuler la décision 48 SI en date du 20 septembre 2019 prise par le Ministre de l'Intérieur et des Libertés locales portant notification de retraits de points, ainsi que l'invalidation du permis de conduire	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur BARON Ferdinand	TERRAZZONI BERNARD (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	M. le Ministre

09 heures 30

19)	DOSSIER N° 20644	RAPPORTEUR : Monsieur Didier SABROUX
Titre de l'affaire	Madame MAXOR Marie Michelle demande au tribunal une exonération totale de la dette indus de RSA pour un montant de 4 098,30€ ca elle est actuellement sans emploi, à un loyer et est en fin de droit de l'allocation de chômage le 30 août 2020,	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame MAXOR Marie Michelle	Madame MAXOR Marie Michelle
Défendeur	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA GUADELOUPE	Madame la Présidente
20)	DOSSIER N° 20702	RAPPORTEUR : Monsieur Didier SABROUX
Titre de l'affaire	Madame BAJOT Renélia demande au tribunal d'annuler la décision de rejet du recours gracieux du 18 juin 2020 ainsi que la décision de refus du 7 juin 2019, de prononcer l'acceptation de la demande d'allocation personnalisée d'autonomie à domicile de la requérante du 30 avril 2018, et d'ordonner le versement immédiat rétroactif de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame BAJOT Renelia Charlotte	Madame BAJOT Renelia Charlotte
Défendeur	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE	Madame la Présidente
21)	DOSSIER N° 20980	RAPPORTEUR : Monsieur Didier SABROUX
Titre de l'affaire	L'association BALANCE TON SIAEAG demande au tribunal d'enjoindre au SIAEAG de lui communiquer le rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable et d'assainissement (RPQS) complet, de l'année 2018	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	ASSOCIATION # BALANCE TON SIAEGA	Verdoncq Patrick
Défendeur	Ô'DILES - EAUX DES ÎLES DE GUADELOUPE	Président

Arrêté le 12/04/2021

Le président du tribunal